

Assemblée générale du CIANE.

10 novembre 2012, Paris.

Associations représentées	Pouvoirs
Accueil Naissance Alliance francophone pour l'accouchement respecté Bien Naître Lyon Bien Naitre Nantes CALM Choisir, Naitre et Grandir (CNG37) LLL France Mettre Ô Monde Nais'sens et Parents SafeTestsForLife Timéo et les autres	Bien Naître en Normandie Bien naître et grandir CALIN Centre associatif lorrain pour l'innovation autour de la naissance Centre Nascita du Nord, L'enfant et la vie Césarine Coccinelle Dans les Bras Femmes/ Sages-Femmes Info Allaitement 17 La cause des parents Maman Blues 35 O'Monde PAMANA. Parents de la maison de naissance de Pontoise. Simplement Parents Société d'histoire de la naissance

Soit 26 associations sur 38 associations membres.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la dernière A.G.
- Approbation du rapport moral
- Présentation des activités de l'association
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière
- Appel à candidatures et élection des membres du conseil d'administration
- Fixation des dates des prochaines réunions
- Questions diverses

Point 1 : approbation du compte-rendu de l'assemblée générale de 2010

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 2 : présentation des activités de l'association et approbation du rapport moral 2012

Les activités du CIANE ont fait l'objet d'une présentation. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 3 : approbation du rapport financier 2012

Le rapport financier préparé par la trésorière met en évidence un solde positif de 2612,18 euros au 30 septembre 2011

CHARGES		PRODUITS *	
frais déplacements France	564,70 €	cotisation adhérents	740,00 €
Voyage ENCA	612,99€	Don privé bienfaiteur	1 000,00€
Hébergement et abonnement internet	71,62€	Dons privés objectif ENCA (dont 500€ par paypal)	735,00€
Formation T21	411,40€	Dons associations	1 176,79€
Location salle T21	300,00€	Subvention CDVA nationale	700,00
frais bancaires	130,00 €	Conférence pour Prescrire	300,00 €
Frais Paypal	14,72 €		
Assurance	30,42 €		
Frais de poste	19,54€		
total charges	2 157,99 €	total produits	4 651, 79 €
Solde excédentaire	2 493,80 €		
TOTAL	3 808,80 €		

Au 1/12/2011

1889,07€

Au 10/11/2012

4382,87 €

Il est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

Point 4 : élection du conseil d'administration et du bureau

Candidats au CA : Chantal Ducroux-Schouwey, Madeleine Akrich, Françoise Bardes, Bernard Bel, Catherine Bernard, Anne Evrard, Soizic Guérin-Cauet, Anne Loirette, Paula Meyer, Emmanuelle Phan, Rachel Sarlat-Yalcin, Aurélie Serry.

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité des associations membres présentes ou représentées.

Élection du bureau

Le CA aussitôt constitué s'est réuni et a procédé à l'élection du bureau.

Candidates au bureau : Présidente : Chantal Ducroux-Schouwey, Secrétaire : Madeleine Akrich, Trésorière : Catherine Bernard

Tous les candidates ont été élues à l'unanimité des membres du CA présents.

Point 5 : Fixation des dates des prochaines réunions

- Prochaines réunions d'un CA élargi (tous les membres des associations du Ciane sont conviés): le 16 ou le 23 mars, le 15 ou le 22 juin.
- Prochaine AG, date prévisionnelle le samedi 23 novembre 2012.

Questions diverses

Point 6 : L'enquête CIANE sur le vécu des accouchements

Peut-être un intérêt à faire des enquêtes sur d'autres thèmes, notamment le dépistage prénatal pour lequel il n'existe aucune enquête extensive à ce jour, et sur les services de néonatalogie. Voir s'il serait possible éventuellement de proposer un projet PICRI en Ile de France en association avec un groupe de recherches.

Il est important de continuer le travail de "promotion" de sorte à ce que les réponses nouvelles viennent alimenter la base de données.

A FAIRE

- Madeleine Akrich prépare un message à diffuser sur les forums
- Réflexion avec Anne Evrard sur la possibilité d'un questionnaire autour du dépistage prénatal

Point 7 : Représentation des usagers dans différentes instances

Des interrogations sur la Commission nationale de la naissance et de la santé de l'enfant, la **CNNSE**: on note une multiplication des groupes de travail depuis 2011 et parfois une grande pression pour faire produire rapidement des textes à des groupes, sans aucun travail d'animation ou de coordination fait par le ministère et, in fine, des délais extrêmement longs de sortie des textes, sans grande information. Il faudrait savoir ce qu'est devenu le travail sur la précarité notamment.

A FAIRE

- Etat des lieux sur le résultat de chaque groupe de travail auquel le Ciane a participé ces dernières années.

A la Haute Autorité de santé, **HAS**, la recommandation sur le transfert en urgence est en bonne voie, la rédaction de la fiche patientes sur le terme de grossesse est en cours, et le groupe sur les sorties de maternité commence le 21 novembre. La HAS lance une enquête dans les réseaux sur les indications de césarienne sur les primipares, pour faire une évaluation nationale des pratiques.

A FAIRE

- Coordination entre les représentants côté ministère et ceux côté HAS pour parler d'une seule voix sur les sorties de maternité.

Avec le Collège national des gynécologues obstétriciens français (CNGOF), une première réunion en octobre sur les retards de croissance in utero (RCIU).

Ils demandent à nouveau si le CIANE signe ou pas les recommandations sur le terme: ces recommandations sont sorties il y a un an sans que le CIANE ait été consulté sur la version finale avant publication, donc impossible de signer dans ces conditions. Il faudrait à l'avenir poser les conditions de co-signature d'emblée, au démarrage du travail.

Des recommandations vont être présentées lors des journées du CNGOF en décembre.

A FAIRE

- Demander à F. Puech un accès gratuit pour trois personnes du CIANE aux journées du CNGOF.

Point 8: Résultats de l'appel d'offres AFSSAPS/ ANSM (Agence nationale de la sécurité des médicaments)

L'argumentaire donné pour refuser le projet qui portait sur l'information des femmes quant aux effets du déclenchement et de l'accélération du travail ("information=intervention dans la décision thérapeutique; ne relève pas du champ de compétence de l'ANSM) est inacceptable.

Un appel à projets doit être lancé à nouveau l'an prochain: il faut représenter le projet puisqu'il existe avec quelques modifications à la marge.

A FAIRE

- Ecrire une lettre à l'ANSM, la mettre sur le wiki (sans faire de publicité particulière mais par souci de transparence). Obtenir un rendez-vous pour se faire expliquer ce qui serait un projet acceptable dans l'optique de l'appel d'offres de l'an prochain

Point 9 : Renforcement de l'implication des membres

Pour améliorer le fonctionnement et mieux répartir les tâches, un certain nombre de "modules" sont distingués et attribués à des volontaires:

- Prendre part à l'actualisation du wiki: Soizic Guérin-Cauet qui sera formée par Emmanuelle Phan
- Faire une veille sur les médias (Sophie Maurin-Bourdil briefée par Catherine Bernard) et retransmettre régulièrement l'info sur la liste
 - Repérer les articles qui citent le CIANE, collecter les références et si possible les articles de manière à constituer une revue de presse
 - Repérer les articles qui parlent de sujets qui intéressent le CIANE
- Faire une veille sur la presse scientifique (en faisant des petits résumés sur les articles qui semblent importants (Hélène Carrère en coordination avec Emmanuelle Phan)
- Faire une synthèse trimestrielle de ce qui se passe à l'ENCA (Soizic Guérin-Cauet)
- S'occuper des réponses à des individus qui nous contactent (Chantal Durcroux-Schouwey)

Anne Evrard insiste sur le fait qu'il faudrait aussi être plus nombreux à assumer les tâches de représentation à l'extérieur (interventions dans des conférences notamment, représentation à la fédération des réseaux ou au CA de la Société de médecine périnatale). Les communications sont préparées collectivement et les personnes qui interviennent ne sont que les porte parole du CIANE.

Point 10 : Maisons de naissance, Accouchement à domicile, Assurances des sages-femmes

Le CALM, en tant que porte parole du collectif Maisons de naissance a envoyé une lettre à Marisol Touraine, et un conseiller devrait recevoir une délégation.

Localement le CALM a contacté l'ARS qui soutiendrait, au travers du SROS, les deux projets. Le conseil régional Ile de France a sorti un plan santé en septembre 2012 dans lequel est affiché le soutien aux MDN et il y aurait un soutien financier (subvention d'investissement).

Jean-Marie Le Guen a été sollicité, et une rencontre a eu lieu avec deux de ses représentants qui considèrent que les maisons de naissance constituent un projet consensuel. Un projet de loi sur la santé est en préparation pour 2013 et les Maisons de naissance devraient faire partie d'un volet périnatalité.

Il est clair que tous les projets actuels visent seulement des structures attenantes aux établissements hospitaliers. Stratégiquement, il est important de pousser ces projets, car l'expérience a montré qu'une position maximaliste entraînait des blocages rédhibitoires. Par ailleurs, il est nécessaire de faire avancer le dossier de l'assurance des sages-femmes que ce soit pour les AAD ou pour les accouchements en maisons de naissance effectués par des sages-femmes libérales. Il sera néanmoins nécessaire de faire évoluer la législation puisqu'il ne peut y avoir plus de 4 accouchements par an dans le même lieu sans que celui-ci ne soit considéré comme un établissement de santé.

Sophie Guillaume, présidente du Collège National des Sages-Femmes, pousse les "unités sages-femmes" (cf document envoyé au CIANE en mars). Un contact a eu lieu fin octobre, elle venait d'obtenir un rendez-vous au ministère, avec l'idée de faire une évaluation des projets qui marchent – CALM, Pontoise, Remiremont... Le groupe Naissance (Paris) serait en train de se réinstaller à la clinique Jeanne d'Arc dans le 13ème.

À l'heure actuelle, le CALM essaie de négocier une assurance pour que les accouchements puissent avoir lieu au CALM, car la maternité est saturée et que cela correspond au projet. Les Bluets sont dans une situation financière difficile et une des mesures qui a été conseillée par l'ARS Ile de France pour redresser la situation est de développer la maison de naissance.

La demande pour des espaces physiologiques ne cesse d'augmenter: des maternités comme Chinon ou Givors qui ont développé une approche physiologique ont vu le nombre d'accouchements doubler. Ceci étant, c'est une demande distincte de celle pour les maisons de naissance: il est probable par exemple qu'une partie de la clientèle du CALM se retirera si l'accouchement n'a pas lieu dans les salles d'accouchement de l'hôpital.

Le collectif des maisons de naissance s'est réuni en juin à Toulouse, ce qui a permis de faire le tour des projets.

- Il semble que malgré le fait que Pontoise soit viable financièrement, il y ait des pressions pour récupérer les locaux.
- A Pau, ils ont une maison; cependant, peu d'accouchements y auraient eu lieu.
- A Rennes, l'hôpital va construire un local.
- A Nantes, cela semble mort.
- A Remiremont, les sages-femmes libérales qui font des accouchements à la maison de naissance sont salariées pour 5 ou 10% de leur temps par l'hôpital, ce qui permet de résoudre la question de l'assurance.

- A Toulouse, il n'y a pas de projet de maison de naissance; cependant, à Muret, une maternité dont le nombre d'accouchement est devenu trop faible cherche à redevenir compétitive en s'orientant vers la physiologie. La direction recherche des médecins ouverts à cette approche et acceptant de travailler avec des SF libérales pratiquant l'accompagnement global, elle souhaite développer une activité en plateau technique, voire un pavillon de naissance.

En ce qui concerne l'activité en plateau technique, il existe maintenant, depuis la loi HPST, un contrat type pour les praticiens libéraux exerçant en milieu hospitalier (centre hospitalier général, mais aussi CHU, ce qui n'était pas possible antérieurement). Théoriquement on peut avoir des plateaux techniques partout dans le secteur public. En Rhône Alpes, un travail est fait actuellement pour adapter ce contrat au cas des accouchements en plateau technique. Anne Evrard le transmet dès qu'il sera finalisé. A noter cependant que cela ne peut pas être une obligation pour l'hôpital d'accepter des accouchements en plateau technique. Auparavant, le contrat était signé entre l'établissement et le praticien, maintenant, c'est avec le chef de service et cela doit faire partie du projet d'équipe.

Le document synthétique préparé par Emmanuelle Phan pour démontrer graphiquement aux assureurs que les risques sont bien moindres pour les accouchements à domicile que pour les accouchements à l'hôpital a été co-signé par les syndicats de sages-femmes ainsi que par le Collège national des sages-femmes. Le Conseil de l'ordre a quant à lui jugé que ce serait contre-productif. Du coup, le document n'a pas encore été transmis au bureau central de tarification.

La proposition que le CIANE fasse un communiqué en début d'année pour soutenir les maisons de naissance a été acceptée.

La discussion se conclut par une note positive des sages-femmes présentes qui soulignent que l'accueil qu'elles reçoivent des hôpitaux en cas de transfert depuis un accouchement à domicile s'est très nettement amélioré.

A FAIRE

- Communiqué en début d'année 2013 pour le soutien des MdN: insister sur la dénomination des MdN non attenantes et non indépendantes des services d'obstétrique, utiliser le terme Pavillon de naissance au lieu de maison de naissance.
- Décision à prendre pour le document "assurances"
- Transmissions régulières d'infos en provenance du CALM sur le développement des actions en cours.

Point 11 : Le Prado

Certains s'étonnent de l'article fait sur le Prado qui n'était porteur d'aucune position du CIANE. Faut-il ou pas soutenir le Prado?

La discussion fait apparaître des éléments contrastés:

- d'un côté, il existe dans certains endroits des organisations rôdées, que le Prado met à mal, car l'intervention de la conseillère de la CPAM risque de casser les relations qui existaient auparavant entre les professionnels hospitaliers et les sages-femmes libérales assurant le suivi à la maison. Un des problèmes est que le système se met en place dès lors que le responsable d'établissement a signé la convention, sans que les chefs de service soient consultés ou associés. Par ailleurs, la CPAM a brillé par son absence de transparence et de concertation des acteurs concernés, entre autres les usagers.

- de l'autre, c'est une possibilité pour toutes les femmes, et pas seulement celles accouchant dans des maternités précédentes, de pouvoir bénéficier d'une sortie avancée et d'un suivi à la maison: d'après l'enquête CIANE, 40% d'entre elles souhaitent rentrer plus tôt.

Dans ces conditions, il est essentiel que le CIANE spécifie les conditions dans lesquelles la sortie de maternité et le suivi à domicile doivent se dérouler et demande à ce que le Prado obéisse strictement à ce cahier des charges.

A FAIRE

- Définir précisément les conditions dans lesquelles la sortie de maternité et le suivi à domicile doivent se dérouler. Le groupe de travail ministère est une bonne occasion de faire cela. Madeleine Akrich fait circuler les documents en cours de rédaction.

Point 12 : Politique de communication

Pour améliorer la communication interne et externe, deux mesures sont proposées:

- Création d'une page Facebook
- Création d'une newsletter

A FAIRE

- Création de la page Facebook (Soizic Guérin-Cauet)
- Création de la newsletter (Emmanuelle Phan et Catherine Bernard)
- Diffusion des communiqués de presse directement aux associations-membres: création d'une liste de diffusion OVH.

Point 13 : Partenariat Parents

Déjeuner de Catherine Bernard et Madeleine Akrich avec Parents le mardi 13 novembre. Il est hors de question de faire un palmarès des maternités, comme Parents le souhaiterait, grâce à l'enquête. Par ailleurs, ils n'ont pas vraiment tenu leurs engagements en termes de fléchage de l'enquête; du coup, aucun retour en termes de fréquentation de l'enquête.

Point 14 : Salon Baby

Anne Loirette raconte ses deux expériences de salon qui ont permis d'améliorer très sensiblement son action. Le CIANE n'a pas suffisamment avancé dans la confection des plaquettes d'info. La décision est prise de soutenir Timéo pour le prochain salon Baby. Catherine Bernard peut faire bénéficier de son expérience pour la réduction des frais d'inscription. Outre la documentation de Timéo, des dépliants sur/ du CIANE pourront être distribués (notamment sur le calcul du terme...)

A FAIRE

- Anne Loirette s'occupe avec les conseils de Catherine Bernard de la réservation
- Le CA s'occupe de réfléchir aux supports de communication

Point 15 : Participation du CIANE à l'ENCA

Soizic Guérin-Cauet tire un bilan mitigé de sa participation de l'an dernier: on apprend des choses, mais peu d'actions au niveau européen. Un club de copines qui prennent plaisir à se rencontrer mais qui ne veulent pas trop aller vers un mode plus formalisé.

Compte tenu du fait que le CIANE a encore de l'argent sur ce qui a été récolté l'an dernier pour son déplacement à Vienne, il est décidé de financer le déplacement de Soizic en Roumanie, une dernière fois afin de voir s'il est possible de faire avancer les choses. Madeleine Akrich devrait l'accompagner sans remboursement des frais de transport.

Il faudrait préparer une feuille de route pour les participantes: les sujets de l'assurance des sages-femmes et d'une certaine européanisation de la collecte de données – notamment en lien avec l'enquête – paraissent des points intéressants de ce point de vue.

D'autre part, le CIANE pose ses conditions pour le renouvellement de sa participation à l'ENCA, notamment au niveau de la gouvernance (améliorer la communication « horizontale »), de l'institutionnalisation (s'orienter vers une vraie structure avec existence légale au plan européen, représentative des associations) et de l'engagement militant (lobbying auprès de la CE).

A FAIRE

- Réservation des billets d'avion assez rapidement tant que les prix ne sont pas trop chers
- Préparation d'une feuille de route

Point 16 : Récolte de fonds via Paypal

Ça a pas mal marché, notamment à l'occasion du voyage ENCA. À maintenir, en relançant pour des points spécifiques en faisant un appel à contributions.

A FAIRE

- Mettre le bouton Paypal en évidence sur le blog du CIANE.